

Cestay'infos

Numéro 41 (Décembre 2022)

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

La municipalité

La voirie

L'école

Antenne réseau mobile

Borne de recharge

Éclairage public

Travail des agents communaux

Les grands chantiers

Réduire la vitesse

Patus de Lafargue

Les chats errants

Rallye des côtes du Tarn

Tour de cyclisme féminin

État civil

L'agglomération

Amélioration de l'habitat

Le SCOT et le PLUI

Collecte des pneus

Tri sélectif

La vie associative

Articles des associations de
Cestayrols

Divers

Rénovation du sentier de
Roumanou

Décorations de Noël

Citrouilles en fête

La médiathèque mobile

Épicerie itinérante

Borne de Lecture

Point Poste

Cestayrols et son histoire

L'ASE DÉ PISTOULET

LA FAMILLE FLOURAC

AGENDA-FICHE PRATIQUE

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE CESTAYROLS

Responsable de publication : Jean DERRIEUX

Réalisation et conception : Municipalité de Cestayrols

Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITORIAL

L'été s'achève, l'hiver arrive. Le changement climatique est très perceptible cette année. La sécheresse excessive a occasionné des dégâts et nous a inconforté dans la vie de tous les jours. La guerre en UKRAINE entraîne des dysfonctionnements et des pénuries dans tous les secteurs, avec en plus de l'inflation. Quel avenir peut on entrevoir après les années COVID ?

Malgré cela nous progressons. Vous verrez que les chantiers prévus avancent, mais pas aussi vite que ce que l'on voudrait. L'instruction des demandes de subventions est très longue et ne prend pas en compte l'inflation actuelle, ce qui va nous pénaliser lorsque nous signerons les bons de commande avec les entreprises. Pour tenir compte de ces paramètres, nous cherchons à faire des économies : départ non remplacé d'un agent technique communal (Eden CLAVEQUIN), réduction des horaires de l'éclairage public, mais d'un autre côté, les conséquences des changements climatiques nous imposent d'augmenter les dépenses sur nos routes. Ce 41eme journal vous retrace tous ces choix que vous comprendrez.

Sur le plan de l'agglomération, cela va de mieux en mieux car elle se structure de manière à pouvoir exercer toutes ses compétences et cela se ressent jusqu'au citoyen. Actuellement c'est le SCOT et le PLUI qui mobilisent les services de l'agglomération. Il est important de participer à l'élaboration de ces documents (vous êtes sollicités) pour donner son avis et mettre en place une politique qui permette aux petites communes, comme aux grandes, de pouvoir se développer, s'étoffer. A noter que sur le plan de l'urbanisme il y aura beaucoup de changements, et surtout une réduction des terrains constructibles dans les années à venir. Au niveau national, nous avons trop consommé de terres agricoles. Il va falloir devenir sobre !

Les écoles se portent bien, mais les effectifs n'assurent pas la pérennité à long terme. Il faut la mobilisation de tous et que les nouveaux parents n'oublient pas d'inscrire leurs enfants assez tôt (dès maintenant).

En ce qui concerne les associations, elles ont « cartonné ». Après deux ans de COVID, les gens recherchaient le divertissement, les rencontres. Un grand merci à chacune pour l'animation du village qui permet aussi de le faire découvrir. Nombreux sont les bénévoles que je tiens à remercier pour leurs actions qui mettent en valeur notre belle commune.

Un historien de notre village nous a quitté il y a peu de temps. Il a contribué à égayer les pages de ce journal en racontant les scènes de vies à CESTAYROLS. Nous tenons à le remercier et nous continuerons de publier ses récits car ils nous intéressent tous ! « Adicias » Gaby DELRIEU

Bonne lecture. Je vous donne rendez vous le dimanche 8 janvier pour vous présenter les vœux à la salle des fêtes vers 18h et accueillir les nouveaux Cestayrolais. En attendant ce moment convivial le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le maire
Jean DERRIEUX

La Municipalité

La voirie

La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a finalisé le diagnostic complet de la voirie de son territoire. Ce diagnostic permet de faire un état des lieux très précis sur la santé de nos routes à un instant donné. Il permet également de quantifier et de localiser les différents défauts routiers. Il va nous aider à définir avec plus de pertinence la nature des travaux à réaliser en concertation avec le technicien de la communauté d'agglomération.

Concrètement, les principaux problèmes que l'on rencontre sur notre voirie sont les affaissements de rives, les fissurations longitudinales et l'état des fossés. Ces problématiques sont liées d'une part, à notre faible capacité budgétaire pour financer l'entretien et la rénovation de nos nombreux kilomètres de routes et d'autre part, à une rétractation très forte de nos sols argileux par l'alternance de périodes très humides en hiver et très sèches en été.

Soucieux de prendre en compte l'évolution de notre voirie, nous avons multiplié par deux notre budget routes depuis trois ans passant de 25 000 euros à plus de 50 000 euros de travaux annuels. Il nous faudra encore beaucoup de temps pour améliorer significativement l'ensemble du réseau d'autant que le coût unitaire des travaux est en constante augmentation.

De nouvelles évolutions sont en cours au niveau de la communauté d'agglomération pour développer une régie de travaux qui intervienne sur l'ensemble du territoire, notamment pour les petits travaux d'entretien : Réparation de surface, reprises de fossés etc... La communauté dispose déjà partiellement d'équipement et de personnels qualifiés pour réaliser en interne une partie de nos travaux de voirie. La mutualisation de ces chantiers va nous permettre de bénéficier de coûts plus intéressants. Les gros travaux de fond restent aux entreprises privées qui sont sollicitées par des appels d'offre communautaire.

Cette année, les travaux ont permis de restaurer les parties les plus abîmées des routes de La Capelle, de La Rauze, du Mas de Causse et de l'axe qui va de la route départementale de

Cahuzac-sur-Vère jusqu'à Chauffe. Ce sont plus de 500 mètres de voirie qui ont été intégralement refaits pour rendre praticables les 2 750 mètres que comptent ces voiries. Le coût total de ces travaux réalisés en cette fin d'année est de 55 000 euros.

L'année 2022, marquée par une sécheresse exceptionnellement longue, a fortement dégradé nos routes. Le département a mis en place une aide spécifique pour la réparation des voiries endommagées par ce phénomène climatique. La communauté d'agglomération est chargée de répertorier les zones à restaurer pour monter le dossier de demande d'aide. Notre commune a procédé au relevé de ces zones et s'est engagée dans le dispositif pour pouvoir prétendre à ces subventions.

L'école

"Du renouveau à l'école de Cestayrols :

Durant l'été, les deux couloirs amenant à la cantine et aux toilettes ont été repeints. Pour l'un d'eux, le sol a aussi été changé.

L'aménagement de la cour a pu commencer : installations de nouveaux bancs à la taille des enfants et installations de pots colorés pour réaliser des plantations.

Murielle et Agnès ont proposé aux élèves durant les activités péri-scolaires du jeudi après-midi de peindre des pots et continueront d'agrémenter la cour tout au long de l'année.

A l'intérieur de la classe, de nouvelles tables et chaises ont été achetées. Un vidéoprojecteur interactif ainsi qu'un tableau ont aussi été installés.

L'ancien tableau et l'ancien mobilier ont été répartis sous le préau, dans la salle de peinture et dans la salle de l'ALAE afin de rendre ces lieux plus agréables et fonctionnels pour les enfants.

Tous ces travaux et achats ont été financés par la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. Merci aux agents techniques Sébastien et Eden pour leur réalisation.

Pour cette année scolaire le thème retenu pour les classes maternelles du Réseau d'écoles rurales de Cordes sur ciel est la forêt. Nous allons découvrir ce lieu à 3 saisons différentes dans l'année : automne, hiver, printemps. Chaque période, nous allons découvrir un animal de la forêt différent.

Mardi 11 octobre, nous nous sommes rendus à Fontbonne sur la commune de Penne. Nous avons

découvert la forêt à travers différents ateliers sensoriels : la vue (chercher des objets cachés), le goût (goûter noix et noisettes), l'ouïe (écouter des histoires sur la forêt). Les enfants devaient se repérer à l'aide de balises de couleur. Nous avons terminé par un pique-nique commun.

Dans la classe, nous poursuivons notre élevage d'escargots. Chaque jour un élève est responsable de l'escargotière : nettoyage, nourriture...

Pendant les vacances de Toussaint, ils ont pondu des œufs. Deux semaines après, nous avons pu assister à la naissance de bébés escargots : transparents avec leur coquille sur le dos.

Nous continuons de recevoir à l'école la médiathèque mobile qui vient nous raconter des histoires et nous prêter des livres que nous pouvons emporter à la maison.

A la veille des vacances de Noël, grâce au soutien financier de l'association "Grandir ensemble" et à la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, nous irons au cinéma assister à la projection de 3 courts-métrages."

Antenne réseau mobile

Les travaux d'installation de l'antenne mobile qui doit résorber les zones blanches de la commune ont débuté en septembre. A ce jour le mât a été érigé. Le réseau électrique nécessaire à l'alimentation des équipements est déployé. La mise en service est attendue pour la fin de l'année. Espérons qu'il n'y aura pas trop de retard.

Borne de recharge

Une borne de recharge pour les véhicules électriques a été installée sur le parking devant la mairie. Elle est en service depuis quelques mois.

Éclairage public de la commune

Les contrats d'alimentation en énergie électrique des mairies (et de beaucoup d'autres organismes) ne peuvent plus bénéficier des tarifs régulés de l'énergie depuis déjà quelques années. Les mairies sont donc obligées d'acheter leur électricité sur les marchés de l'énergie qui ont vu les prix s'envoler ces derniers mois. L'adhésion au groupement d'achat porté par le Syndicat

d'Énergie du Tarn (associé à ceux des départements voisins) nous avait permis de faire des économies jusqu'à cette année. La guerre en Ukraine, associée à la forte demande mondiale en énergie et à la fermeture, pour entretien, de près de la moitié de nos centrales nucléaires ont fait exploser le prix du Kwh qui a plus que triplé au moment de l'achat de nos besoins pour 2023.

En conséquence, du fait de la forte augmentation des coûts de l'énergie électrique attendue dès le 1^{er} janvier 2023, le conseil municipal a décidé de réduire la plage horaire d'allumage de l'éclairage public et de supprimer définitivement le point lumineux situé à Roumanou. L'éclairage public (du bourg et de Lincarque) sera désormais éteint de 22h à 6h30 du matin.

Nous sommes conscients de la gêne que cela peut occasionner pour certaines personnes, et espérons pouvoir équiper rapidement tous les points lumineux de modules électroniques (intelligents) qui détecteront la présence des piétons et mettront en service uniquement le luminaire sous lequel ils se trouvent. Cette solution est encore plus économe que la coupure partielle et très vite amortie.

Le travail des agents communaux

En dehors des nombreuses tâches habituelles, Sébastien a remis les couloirs de l'école et de la cantine en peinture cet été. Ce travail achève la rénovation de la cantine de Cestayrols débutée il y a plusieurs mois,

Deux miroirs de voirie ont été installés dans le bourg. Le premier a été placé au niveau de l'intersection entre la D1 et la D33 (route de Roumanou), le second se situe en face de la sortie de la rue de l'église toujours vers la D1. Nous espérons que ces équipements faciliteront et sécuriseront les accès à la départementale qui traverse la commune.

Il y a deux ou trois ans, la commune avait acquis le terrain situé en face de l'entrée du cimetière de Cestayrols afin de l'aménager en parking. C'est maintenant chose faite grâce à l'implication de nos agents communaux qui se sont chargés de cette opération avec l'aide de Claude Thilliez pour le travail à la pelleuse. Le

terrain a été nettoyé de ses ronces et de la végétation pouvant gêner la circulation en y laissant néanmoins les arbres les plus imposants . Après décapage de la terre végétale, la surface du parking a ensuite été recouverte de différentes couches de granulats assurant la stabilité de l'espace. Il n'est pas prévu de goudronner ce parking car les communes sont au contraire incitées à dés-imperméabiliser les sols afin de favoriser l'infiltration des eaux de pluie.

Merci à Sébastien et à Eden (qui a maintenant quitté la commune) pour tout ce travail qui contribue à améliorer notre cadre de vie.

Les grands chantiers

Après pas mal d'attente d'accords de subventions, le projet de réaménagement, et surtout de rénovation énergétique (isolation et chauffage) de la salle des fêtes, va démarrer en 2023. Une journée citoyenne (ou plus) en mars permettra d'économiser les coûts de démolition avec les bénévoles qui pourront se libérer pour assurer cette tâche. Les entreprises démarreront dans la foulée. La fin des travaux est prévue fin novembre 2023.

Pour l'aménagement de l'entrée du bourg, elle aussi en attente de retour de subventions, les dernières nouvelles et paperasseries administratives laissent penser que les opérations pourraient aussi démarrer au cours de l'année 2023.

Les délais de réalisation des projets peuvent sembler longs à certains, mais c'est généralement le cas dans toutes les communes. Les différentes obligations réglementaires, recherches puis accords de subventions , passage de marchés, coordination des opérateurs réseaux (électricité, eau, assainissement, téléphone) prennent énormément de temps . Il est fréquent qu'un projet de début de mandat se concrétise lors du mandat suivant. A Cestayrols nous pensons pouvoir terminer ces deux projets d'ici fin 2024, ce qui devrait rendre notre commune plus attractive afin d'y maintenir les services essentiels comme l'école, l'agence postale communale et les commerces (restaurant, garagiste) ou d'en développer d'autres.

Réduire la vitesse dans nos agglomérations

Ce sujet, qu'une pétition des habitants de Lincarque a fait remonter il y a plusieurs mois, n'a pas encore débouché sur une solution efficace et finançable actuellement. Une solution partielle a conduit à la mise en place d'un radar pédagogique sur la D17a, mais cela ne réduit pas suffisamment la vitesse sur toute la zone attendue.

D'autres solutions sont à l'étude : coussin berlinois, dos d'âne, chicane, réduction de largeur avec chemin piétonnier, etc. Des devis ont été demandés avec quasiment aucun retour, si ce n'est des tarifs à la louche de plus de 5000 euros par équipement et il en faut au moins 3 ou 4 pour sécuriser efficacement les lieux. Le sujet n'est donc pas enterré, et fera l'objet de relances auprès de nos interlocuteurs en pensant aussi aux autres secteurs de la commune qui sont dans la même situation.

Patus de Lafargue

Historiquement, un Patus, aussi appelé section de commune, est en général constitué d'une ou plusieurs parcelles de terrain de faible contenance qui étaient la propriété indivise des habitants d'un village ou d'un hameau. Ceux-ci pouvaient, suivant la situation, y faire paître les bêtes, profiter d'une source, faire des coupes de bois, etc...

Avec les années, dans la quasi totalité des communes la notion de Patus est tombée en désuétude. Les obligations légales de renouvellement des membres du conseil syndical ne sont en général pas mises en œuvre, le financement des équipements (voirie par exemple) est réalisé par les communes et non par les membres des Patus eux-mêmes. A cela il faut ajouter que les modes de vie et façons de penser ont fortement changé, ce qui a conduit les pouvoirs publics à encourager la reprise des Patus dans le domaine communal par les conseils municipaux de façon à éviter les nombreux conflits entre membres d'un même Patus.

Il faut en effet savoir que le propriétaire d'une habitation entièrement située sur un Patus ne peut en pratique rien y construire puisque le terrain ne lui appartient pas (sauf à prendre le risque d'avoir à démolir la construction en cas de désaccord parmi les membres). La loi interdit par ailleurs qu'un

Patus soit partagé entre ses membres. La commune le peut, à condition que le Patus soit revenu intégralement dans son patrimoine.

Une procédure associant la majorité des membres électeurs du Patus de Lafargue et le Conseil Municipal a donc été engagée à la fin du printemps dernier pour transférer, à titre gratuit, la totalité des biens, droits et obligations du Patus de Lafargue, dans le patrimoine communal. Cette procédure est maintenant terminée.

Les élus que nous sommes comprennent parfaitement le fort attachement aux traditions et à l'histoire de nos communes de ceux qui ont été réticents, lorsque cette procédure a été engagée, mais, comme cela leur a été précisé, il n'est pas question de s'approprier l'assainissement mutualisé, ni de les priver de l'utilisation du lavoir, du puits ou du four qui se trouvent maintenant sur le domaine communal au lieu d'être sur le Patus.

Ce changement de statut permettra par contre de répondre aux éventuelles demandes d'achat d'un morceau du domaine public par des riverains qui ne disposent pas du moindre mètre carré de terrain, tout cela dans le respect des habitudes de vie passées.

Les chats errants

De nombreux chats errants, sont régulièrement signalés en mairie. Certains ont élu domicile dans les rues du village, d'autres en pleine campagne. Les propriétaires de ces chats doivent les faire stériliser pour éviter leur prolifération. En cas de divagation, ces animaux peuvent être capturés et conduits en fourrière où ils seront stérilisés. Les frais de capture, de garde et les soins seront facturés aux propriétaires.

Rallye des côtes du Tarn

Le 6 novembre dernier, une étape du rallye traversait Cestayrols pour la 3ème année consécutive. Cette manifestation qui s'est déroulée sous un très beau soleil a ravi les amateurs de sensations fortes avec une ou 2 sorties de route sans gravité, heureusement, à Roumanou. L'arrivée de cette étape était située à proximité de la salle des fêtes, ce qui a un peu perturbé le salon des arts créatifs organisé par Cestayrols loisirs. Nous en sommes désolés.

Tour de France cycliste féminin

Cela a été annoncé il y a déjà quelques semaines, le tour de France cycliste féminin 2023 passera à Cestayrols le 28 juillet prochain. L'étape de 122km qui démarre à Albi, conduira les concurrentes à Blagnac.

Cette manifestation amènera de nombreux visiteurs dans notre commune, comme pour leurs homologues masculins il y a 2 ans. Nos associations, si elles le souhaitent, pourront organiser des manifestations à l'occasion de cet évènement avec le soutien de la mairie.

État civil

Six naissances ont égayé notre commune depuis le début de l'année. Bienvenu à :

- Alice LACOUR née le 20/02/2022

-Loan ARROYO né le 11/07/2022

-Lauriane MICHAUT née le 22/08/2022

-Gaël SABADIE MELLINGER né le 11/09/2022

-Lucas DERRIEUX né le 17/09/2022

-Alicia AUREL née le 16/10/2022

Cinq mariages ont été célébrés à la mairie :

-Nicolas MALPHETTES et Stéphanie CALMELS le 07/05/2022

-Pierre Ambroise CAQUOT et Marion BARROIS le 15/07/2022

-Stéphane BENAZETH et Frédérique LETHIERS le 23/07/2022

-Victor LACOUR et Sarah MENAGER le 13/08/2022

-Valentin VAISSIERES et Anaïs TOURNIER le 20/08/2022

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur

Décès : Une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés

-Bernadette LORENZON le 26/06/2022

-Marcelle BEGLIOMINI le 05/07/2022

-Bernard CAPOT le 15/08/2022

-Jacques VILLOT le 20/08/2022

-Gabriel DELRIEU le 04/10/2022

L'agglomération Gaillac-Graulhet.

Amélioration de l'habitat

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet lance une étude, avec le cabinet Urbanis, pour la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à l'échelle du territoire.

L'OPAH a pour objectif de définir une politique de réhabilitation de l'habitat et d'amélioration de l'offre de logements privés.

Vous êtes propriétaire occupant, bailleur ou propriétaire d'un logement vacant ? Cette enquête vous concerne afin de mieux connaître vos besoins en matière de logement et de travaux.

Nous vous invitons donc à répondre à l'un des 3 questionnaires sur www.gaillac-graulhet.fr

Les informations recueillies sont anonymes. Elles serviront à bâtir le cadre d'un futur dispositif d'accompagnement.

Merci pour votre participation !

Le SCOT et le PLUI

Ces deux documents (schéma de cohérence territoriale et plan local de l'urbanisme intercommunal) sont en cours d'élaboration. Leur importance est capitale pour organiser l'avenir de nos communes surtout en matière d'urbanisme. Des enquêtes auprès des administrés (un registre était à disposition des habitants cet été) et des réunions (4 en novembre) sont proposées pour faire remonter leurs attentes dans différents domaines (économie, organisation des services, de l'école, des crèches, de la mobilité, de l'urbanisme) et voir comment concilier celles-ci avec la réglementation imposée par l'état.

Pour information, la loi ZAN (zéro artificialisation nette) qui veut stopper l'artificialisation des surfaces agricoles (en France les terres agricoles sont réduites de l'équivalent d'un département français tous les 10 ans), va nous contraindre à voir l'urbanisme d'une autre façon. Si vous êtes intéressé par ces problématiques, n'hésitez pas à consulter le site de

l'agglomération qui vous informera et vous proposera des moments d'échanges sur ces problématiques.

Collecte des pneus d'origine agricole

Cette collecte, organisée par l'agglomération Gaillac-Graulhet est destinée à éliminer les pneus utilisés par les agriculteurs pour maintenir les bâches d'ensilage il y a quelques années. Deux semi remorques (25t) ont déjà été chargés sur la commune et il reste encore près d'une dizaine de tonnes à collecter d'ici la fin avril. Sur l'agglomération (59 communes) c'est plus de 1500t qui auront ainsi été collectées et retirées des cours de ferme et parfois des bois. Autant de déchets et de pollution en moins dans nos campagnes qui seront valorisés sous forme de chaleur et de matière dans les cimenteries de Martre Tolosane. Cette opération a trouvé un écho très favorable chez tous les agriculteurs qui ne savaient que faire de ces pneus.

Tri sélectif

1^{er} janvier 2023: 100 % des emballages et papiers se trient!

Le geste de tri devient plus simple, plus facile. Dans quelques semaines, nous devons déposer tous nos emballages et papiers dans le bac jaune.

Le 1^{er} janvier prochain, tous les emballages et tous les papiers devront être déposés dans le bac jaune, grâce à l'extension des consignes de tri. Ainsi, nous pourrions trier tous les emballages métalliques, les briques alimentaires, les cartons et tous les papiers, mais aussi tous les emballages en plastique. Pots de yaourt, barquettes, pots et tubes de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, films d'emballage, blisters, sacs plastiques seront à déposer dans le bac jaune.

Un centre de tri Trifyl nouvelle génération, implanté à Labruguière, accueillera toutes les collectes sélectives pour les trier par matériau et permettre leur recyclage.

Ces nouvelles consignes de tri sont identiques sur tout le territoire français. Où que vous alliez, vous trierez tous les emballages et tous les papiers dans un même bac.

En résumé : Si c'est un emballage ou un papier, direction le bac de tri!

On le trie en vrac, non imbriqué et bien vidé

Ces nouvelles consignes de tri, plus simples, visent à recycler toujours plus et à alléger au maximum notre poubelle noire.

Pourquoi?

1. Pour contenir la hausse du coût du déchet,
2. Pour économiser les ressources naturelles et l'énergie (1 tonne d'emballages en plastique permet d'économiser plus de 800 litres de pétrole)

3. Pour créer de l'emploi local et pérenne. Le nouveau centre de tri à Labruguière a permis la création de 18 nouveaux emplois.

Attention : **bouteilles, pots et bocaux en verre: toujours dans le conteneur à verre!**

Une question sur le tri: trifyl.fr

La vie associative

Diane Cestayrolaise



Notre association, la Diane Cestayrolaise compte une cinquantaine d'adhérents pour la chasse du petit et du grand gibier.

Tous les samedis et parfois le mercredi nous organisons des battues sur les terrains dont les propriétaires nous ont donné le droit de chasse. Ces zones sont signalées par panneaux le jour J.

Bien que la sécurité soit notre priorité, il reste préférable d'éviter autant que possible ces zones.

Nous pensons qu'il est possible de vivre en bonne intelligence avec tous les usagers de la nature dans le respect des uns et des autres.

En dehors des activités liées à la chasse, nous organisons tous les ans un repas champêtre ouvert à tous. Hélas la COVID nous en a privé ces dernières années avec notamment pour cet été l'annulation au dernier moment pour COVID des organisateurs.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

L'ADMR



La retraite a sonné, enfin. On l'attendait depuis longtemps, on comptait les jours qui nous séparaient d'elle. On a élaboré beaucoup de projets tout au long de notre activité professionnelle. Un repos amplement mérité après plus de quarante années de travail.

Mais voilà, on a encore beaucoup d'énergie, d'idées, de l'expérience à partager. L'envie de se sentir encore utile, de garder un lien social et voilà que le bénévolat s'invite chez vous, sans votre consentement. Puis une fois apprivoisé, les présentations faites, il devient très rapidement votre ami. Quinze jours sans nouvelle et c'est vous qui recherchez sa présence, son contact.

Neuf bénévoles à l'ADMR « Des Bastides » ont tous ce sentiment de rendre service et sont convaincus que le maintien à domicile le plus longtemps possible est indispensable à l'équilibre et au bien être de nos aînés. Vivre mieux et plus longtemps, un cadeau que les bénévoles de l'ADMR offrent au quotidien.

Rechercher du personnel, faire des évaluations à domicile, chercher à améliorer le service rendu, rendre attractif et veiller à la santé des intervenant(e)s. En retour un merci franc et sincère, un regard pétillant et vous avez le sentiment d'avoir aidé et fait plaisir.

Jean-Louis, Marie-Thérèse, Geneviève, Margareth, Maryse, Michèle, Françoise, Patricia et Didier, tous bénévoles, tous passionnés, auraient beaucoup de plaisir à vous rencontrer pour partager et communiquer leurs passions et avoir le plaisir qu'un jour vous serez tenté de les rejoindre au cœur de l'association :

Admr des bastides 19D avenue des vignes
81600 Sénouillac 05 63 40 36 97

Naturisme et santé

La saison 2022 a vu une dynamique confirmée de notre club naturiste après les années covid.

Tout d'abord, ce ne sont pas moins de six repas mensuels qui ont pu être organisés de mai à octobre avec une fréquentation autour d'une vingtaine de personnes, adhérents ou sympathisants. Pour rappel en 2021, nous étions limités à deux.

Ensuite, une bonne réussite du camping avec plus d'une centaine de nuitées. Le côté rural et naturel de notre camping niché dans la campagne tarnaise a su attirer de nouveaux clients naturalistes, à la recherche de tranquillité, d'authenticité et de convivialité. Particulièrement des citadins de Toulouse ou Montauban ou même des cyclo-campeurs faisant étape au cours de leur voyage.

Enfin, des contacts nombreux par téléphone ou mail. Un nouveau numéro de téléphone pour nous joindre plus facilement sur mobile est le
+ 33 7 80 00 51 70

Pour finir, de nombreuses personnes venues profiter de la gratuité de la première journée, et une augmentation significative des adhérents.

Un travail important de référencement sur internet a été réalisé et a porté ses fruits pour présenter ce qu'est véritablement la pratique du naturisme dans un cadre familial et naturel. Nous sommes présents sur Google Maps et notre site est :

<https://naturismetarn.wixsite.com/lacouliche/contact>

A propos d'internet, nous attendons aussi avec impatience l'arrivée de la fibre optique en cours de déploiement sur la commune de Cestayrols pour remplacer notre vieille ligne en cuivre et offrir plus de services numériques à nos adhérents et campeurs.

Association Saint Michel

Le 19 juin 2022 l'ensemble vocal Clizia a organisé un concert de musique baroque au profit de l'association de l'église St Michel de Cestayrols. Nous remercions la cheffe de chœur Muriel Béguéria, les choristes, ainsi que les musiciens, (clavecin, violons, contrebasse). Une cinquantaine de personnes a assisté à cette manifestation suivie d'un pot de l'amitié.

La chorale Clizia prévoit son concert le 20 mai prochain à 20H30 à l'église St Michel. Nous vous tiendrons informés. Venez nombreux et contribuez ainsi à la restauration de notre église.

Lors d'une manifestation organisée par le comité des fêtes, l'église a été ouverte nous avons reçu de nombreuses visites. Merci pour cette idée.

Les journées du Patrimoine, furent un véritable succès, record de visites : 84 personnes.

Une messe a été célébrée à l'occasion de la Saint Michel à l'église de Cestayrols. Une façon de renouer avec la tradition puisque à l'époque elle était célébrée pour la Fête des Vendanges fin septembre.

Le 20 novembre l'association « Tarn Madagascar » a organisé une randonnée au départ de Villeneuve sur Vère, passant par notre village avec une halte dans l'église de Cestayrols. Commentaires à l'appui, 130 personnes ont pris connaissance de l'histoire passionnante du village.

La prochaine assemblée Générale aura lieu le 14 janvier 2023 à 14h30 à la Salle des Associations.

Venez nous rejoindre !

Le projet de restauration de la porte d'entrée de l'église est toujours d'actualité. Un devis nous a été proposé.

Nous vous souhaitons de bonnes Fêtes de Noël

Cestay en fête



Cette année, une démonstration de « quilles de huit » est venue agrémenteur notre traditionnelle fête des vendanges du 24 septembre. Merci à l'association de Sénouillac de nous avoir fait découvrir ce sport aveyronnais ! La pétanque s'est déroulée dans la bonne humeur ainsi que la soirée avec le groupe Sitting Bull. L'aligot a été bien apprécié ! Le lectibulle a proposé une animation pour les enfants tout au long de l'après-midi et un bon goûter.

Pour 2023, nous prévoyons de renouveler la fête Cestay' à fond avec les descentes de « caisses à savon », l'apéro-concert du samedi soir, la rando

du dimanche ... Ce sera, en principe, pour le 13 et 14 mai. Vous pouvez commencer à préparer vos bolides ! Des roues, un volant, des freins et un arceau de sécurité ... et c'est parti !

La fête des vendanges est prévue pour le 23 septembre.

Si vous voulez rejoindre notre sympathique équipe de bénévoles, ce sera avec plaisir ! Pour nous joindre : 05 63 56 29 27 (chez la présidente) ou par mail cestayenfete@gmail.com ou bien sur notre page facebook ou instagram.

Très belles fêtes de fin d'année à tous !

Sauvegarde de Notre Dame de Roumanou

Fin juillet, l'association « Sauvegarde de Notre Dame de Roumanou » a organisé son concert annuel. Cette année, ce sont les chanteurs « Los Cançonnaires » qui ont donné un récital qui a eu un franc succès. Cent cinquante personnes sont venues y assister. A l'issue du concert un verre de l'amitié a agréablement clôturé le spectacle.

En septembre, les adhérents ont assuré l'ouverture et la visite de l'église durant les journées du patrimoine. Cent personnes sont venues visiter l'église.

En novembre l'association a organisé le repas primeur où quatre-vingt-dix convives ont pu apprécier le menu ainsi que les tours de magie et la tombola tirée à la fin de la soirée.

En ce qui concerne les travaux de la toiture et du portail du porche d'entrée, M. PERON, architecte, doit venir dans les prochains jours à Cestayrols pour présenter la maîtrise d'œuvre et donner un estimatif du coût des travaux.

Les chaises de l'église de Roumanou sont en mauvais état. Nous cherchons à les remplacer par des chaises avec une assise en paille. Si vous connaissez une personne désirant en vendre ou en donner, prenez contact avec M. Alain BOUDET, Président de l'association au 06.08.64.07.68 .

Tous ceux qui souhaitent adhérer et participer à la vie de l'association sont conviés à l'assemblée générale qui aura lieu le 04/03/2023 à 20H30 à la salle des associations à Cestayrols.

St Amans de Lincarque

Cette année, pour notre concert, nous avons accueilli « Les Trompes de chasse de l'Albigeois » sous la direction de Monsieur Bourdaries. Ce samedi 4 juin, les sonneurs (nom donné aux joueurs de cor) étaient nombreux. Impressionnants dans leur costume !. Le programme riche et varié nous a ravis. Chaque morceau, avant d'être joué, était présenté par Madame Bourdaries.

Nous avons passé un très bon moment. Les murs de l'église ont bien résisté !!!

Comme d'habitude, nous avons partagé le verre de l'amitié avec les vins de nos vigneron et les petites gourmandises préparées par nos cuisinières hors pair !!!

Un grand merci à vous tous pour votre participation.

Henri et Alain ont posé les fenêtres dans une des salles du clocher. Encore un grand merci à Henri pour ses compétences et son soutien pour la restauration de l'église.

Nous n'avons pas pu participer aux Journées du Patrimoine. A voir pour 2023 ?

Pour Noël une messe sera célébrée le dimanche 25 décembre à 10H30. Isabelle, Nicole et les membres de l'association réfléchissent à « comment vivre ce temps de Noël à Lincarque. ». Vos idées sont les bienvenues.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Cestayrols Loisirs

Un nouveau cours de yoga adapté a été rajouté de 17H45 à 19H, le mercredi. (il se pratique soit au sol , soit sur une chaise et la professeure est très attentive à vos possibilités) . Celui du soir , de 19H30 à 20H45 a toujours lieu .

Il suffit de se munir d ' un tapis de yoga , d ' un plaid , éventuellement d ' un petit coussin et de vous présenter aux heures indiquées selon votre choix . Le 1er cours vous est offert pour un essai . Renseignements au 06 86 79 67 28 .

L ' atelier de patchwork - couture - scrapbooking etc . a toujours lieu les vendredis de 14H30 à 17H .

Notre Assemblée Générale se tiendra le samedi 17 décembre à 10H à la salle des Associations , près de l ' église . Vous êtes la bienvenue !

Bonnes fêtes de fin d ' année !

Les anciens combattants

C'est le dimanche 13 novembre que nos anciens combattants se sont réunis pour un moment de recueillement devant le monument aux morts de Cestayrols. Les élus, les habitants de la commune, des représentants de la gendarmerie et des pompiers étaient présents pour les accompagner. Après lecture du message de la ministre et de celui des anciens combattants, le nom des habitants de la commune, morts pour la France, a été rappelé. Une gerbe a ensuite été déposée au pied du monument.

Le retour vers la mairie a été suivi d'un moment convivial riche en échanges autour du verre de l'amitié.



Grandir ensemble

Chers parents, sympathisants,

L'association des parents d'élèves Grandir Ensemble a organisé une séance cinéma en plein air avec barbecue, le 10 septembre à la salle des fêtes de Cestayrols. Les 90 personnes présentes ont apprécié les différents courts métrages pour petits et grands qui ont été projetés par le Colporteur d'images.

Début octobre, l'association a fait son AG.

Le 26 novembre, ce sont 170 adultes et 55 enfants qui sont venus participer au loto organisé par l'association, à la salle des fêtes de Cestayrols. En amont, les enfants des écoles du RPI Fayssac-Cestayrols et leurs familles ont vendu près de 500 tickets d'un carton de loto à distance, qui se déroulait en parallèle du loto en présentiel, le soir même par ordinateur. Plus de 100 tickets de tombola ont également été vendus pour le tirage

qui a eu lieu lors de l'entracte. La partie enfant a fait de nombreux heureux.

L'association se réjouit du succès du loto et d'avoir vu autant de mobilisation et de participation ! Une buvette au top, une super équipe boulier/micro, une ingé son du tonnerre, des aboyeuses de folie et que du beau monde pour profiter de ce moment ! Bref, une sacrée belle énergie !

L'équipe de l'association Grandir Ensemble en profite pour remercier tous les bénévoles qui ont aidé lors de la recherche de lots, de l'installation de la salle des fêtes et pour le rangement. Nous remercions également tous les parents d'élèves qui ont réalisé les gourmandises vendues à la buvette ainsi que les commerçants, artisans et toutes les personnes qui nous ont offert les lots. Enfin, nous vous remercions d'être venu si nombreux participer à cette soirée.

L'argent récolté lors des différents événements, permettra de financer en grande partie les voyages scolaires des élèves des deux écoles : les primaires partiront quelques jours en classe découverte et les enfants de maternelles bénéficieront de sorties pédagogiques.

Nous vous invitons également à venir pousser de la voix et danser, le samedi 18 mars prochain, lors d'une soirée chansons décalées !

A la fin du printemps 2023, est prévue une nouvelle journée multisite-ALAE organisée par l'ALAE et soutenue par les Associations des parents d'élèves des 5 communes (à l'instar de la journée médiévale qui a eu lieu en mai dernier à Cestayrols). Grandir Ensemble participera à cet événement qui devrait se dérouler sur Senouillac.

Plus d'infos à venir.

Mail : grandirensembletarn@gmail.com

Divers

Rénovation du sentier de Roumanou

Le sentier de randonnée de Roumanou, ouvert depuis une vingtaine d'années a été rafraîchi par un petit groupe d'amis volontaires.

Un petit coup de peinture jaune sur les anciennes balises, de nouveaux panneaux de

signalisation « fait main », des explications détaillées et un rapide entretien du chemin pour une meilleure visibilité.

Un plaisir partagé par une belle journée automnale clôturée par un pique-nique dans les bois de « Curbins ».

Redécouvrez ce sentier autour de Roumanou, sans oublier une visite à l'église Romane !!!

Décorations de Noël



Pendant la période de fin d'année de 2021, des bonhommes de neige et des rennes se sont invités sur la place du village de Lincarque... autour du sapin lumineux de la municipalité.

Pourquoi ne pas renouveler cette ambiance cette année,avec votre participation ?

Pour cela vous pouvez décorer devant chez vous ou rejoindre le petit groupe de personnes pour le faire ensemble !

L'idée est d'utiliser des matériaux naturels (bois, bambous, pignes de pin ou autres...).

Lorsque vous lirez le Cestay'infos, quelques sapins en bambou ou autres orneront les places (principale et boulodrome) de Lincarque.

Alors, osez créer, seul ou avec nous, pour donner un air de fête à notre village !!!

A très bientôt

Pour tous renseignements.....Nicole au 0563568640

Citrouilles en fête



Aucun mauvais sort n'ayant été jeté sur la météo de ce dernier samedi d'octobre, c'est sous un beau soleil que s'est déroulée la fête d'Halloween. Cette année c'est la médiathèque mobile qui s'est associée au Lectibulle pour l'organisation. Elle proposait d'abord une « chasse

aux citrouilles » dans les rues du vieux village. Les indices trouvés permettaient d'arriver à un trésor : un coffre rempli de livres et de bonbons à partager entre tous les participants.

Tout le monde s'est ensuite dirigé vers la salle des fêtes, où des sorcières et sorciers très dynamiques et inspirés avaient préparé un décor de circonstance (dont une toile d'araignée géante) et d'horribles (mais délicieuses !) friandises pour le goûter.

Après la dégustation est venue l'heure du spectacle gratuit "Kochi la sorcière".

Merci à la médiathèque mobile et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce projet.

Prochaine animation proposée par le Lectibulle:

Animations de Noël

le samedi 10 décembre après-midi

Goûter offert

salle des associations de Cestayrols (près de l'Église)

La médiathèque mobile

Épicerie itinérante

A compter du 02 janvier une épicerie ambulante s'installera dans le centre du village de 17H45 à 19H00 tous les jeudis.

<https://www.facebook.com/>

[Epic.Doccit.Epicerie.Itinerante](https://www.facebook.com/)

La borne de lecture

Le réseau des médiathèques de l'Agglomération Gaillac-Graulhet met à disposition des livres à travers les **bornes de lecture**.

Depuis plusieurs mois, une borne est installée à l'accueil de la mairie, cette dernière permet de recevoir des documents sans se déplacer.

La carte d'adhésion au réseau des médiathèques de l'agglomération est gratuite. Pour commander vos livres, rendez-vous sur le site : <https://media.gaillac-graulhet.fr>. Pour les livres, magazines, CD et DVD, le nombre de prêt est illimité (sauf pour les jeux)

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la livraison à domicile est possible. Contactez le réseau des médiathèques ou la mairie.

Point Poste

Mise à disposition d'un ordinateur pour vos démarches administratives

La Poste a mis à disposition un poste informatique sur lequel il est possible de consulter internet et d'effectuer des démarches administratives. Ce dernier est équipé d'une imprimante/scanner et se trouve dans le hall d'accueil de la mairie. Vous pouvez y accéder librement aux horaires d'ouvertures.

Cestayrols et son histoire

En accord avec l'auteur nous avons au gré des derniers Cestay'infos publié certains articles extraits de son long travail de recherche. Le fruit de plusieurs décennies d'étude de documents d'archives et de témoignages auprès des anciens. Des articles, assemblés dans un recueil qu'il a souhaité vous offrir, lors des publications du journal : un peu de l'histoire passionnante de notre village qu'il aimait tant.

Si les murs pouvaient parler ils vous conteraient des histoires que vous ne pouvez imaginer. A vous les nouveaux habitants auriez vous envisagé que votre maison fut un relais de poste, une boucherie, un hôtel ? Que des maisons aujourd'hui disparues

abritaient, un cordonnier, un coiffeur, une taverne...

Aujourd'hui nous poursuivons avec l'article par lequel nous aurions dû commencer : l'introduction et ensuite l'auteur évoque à travers la famille Flourac ce que fut notre village au XIXème et au début du XXème.

L'ASE DÉ PISTOULET

C'est là un bien vieux souvenir, si vieux qu'il remonte à ma plus jeune enfance, au temps où je jouais dans la cour de la ferme paternelle, sous la surveillance affectueuse de mon arrière-grand-père.

« Le pépé PIERRIL »

Mes parents et mes grands-parents étaient aux champs et j'avais le vieil homme pour moi seul.

Il m'a tout appris : à lire, à écrire, à compter. Il m'a appris quelques fables de La Fontaine et de Florian. Et c'est grâce à lui surtout que je parle notre beau patois languedocien. Nos parents ne l'utilisaient pas avec nous, tant ils avaient été punis à l'école pour les fautes de Français qui émaillaient leur jargon enfantin.

Je le vois encore le pépé Pierril, assis à l'ombre des fusains qui faisaient une tonnelle de verdure, entre la maison familiale et la cave. Il se tenait très droit sur sa chaise en dépit de ses quatre-vingt-neuf ans, tantôt s'intéressant à mes jeux, tantôt me racontant des histoires d'autrefois, tantôt poursuivant d'un air un peu mélancolique « un songe intérieur qui ne s'achevait jamais ».

Et il en connaissait des histoires. Il les puisait dans sa longue expérience des gens et des choses. Il les empruntait aussi dans un répertoire de contes et de légendes, qu'on se transmettait, d'une génération à l'autre, en même temps que la sécurité et la chaleur des valeurs familiales.

Ce temps-là n'est plus et les histoires sont oubliées.

Je me souviens pourtant que l'une d'elles parlait d'un âne qui appartenait à un certain « Pistoulet ». J'ai retrouvé la trace de ce Pistoulet dans les archives communales. Il s'appelait Astoul et vivait à Cestayrols vers le milieu du XIXème siècle. C'était donc une histoire vraie, peut-être légèrement enjolivée, qu'importe ?

Que s'était-il passé je ne le sais plus, mais ce dont je me souviens c'est du rire que ce récit provoquait chaque fois chez le conteur. C'était un rire malicieux, un peu rabelaisien, un rire qui lui

plissait les paupières et faisait tressauter ses épaules. On aurait dit qu'il entendait l'histoire pour la première fois. Ensuite, d'un revers de la main, il s'essuyait les yeux que le rire avait embués de larmes.



Depuis, j'ai souvent essayé de retrouver les péripéties de l'histoire, mais rien ne me revient en mémoire et j'en suis bien triste. Mais à vrai dire, combien d'histoires se sont ainsi perdues : celle de notre village en premier lieu. Ce faisant nous y perdons aussi notre identité.

Voilà pourquoi j'ai décidé de raconter mon village, sans prétention d'historien, sans ambition d'écrivain, mais avec mon cœur de vieux Cestayrolais.

Ici ou là, quelques critiques trouveront sans doute à redire à mes écrits, certains auront probablement raison ! Aux uns et aux autres je dis, parodiant Jeanne d'Arc : « Quand je ne suis pas dans le vrai, qu'ils veuillent bien m'y mettre et quand j'y suis qu'ils veuillent m'y garder ».

Que ceux que mon bavardage aura intéressés en sachent gré à l'Ase dé Pistoulet !

Gabriel DELRIEU

LA FAMILLE FLOURAC

Parmi les familles qui contribuèrent à faire de Cestayrols une cité prospère il faut citer la famille des Flourac. Vaillants et audacieux ils avaient créé et fait prospérer une entreprise dont les activités diversifiées avaient atteint une dimension internationale. L'état civil leur attribue la profession de bouchers ou de cuisiniers, ils l'étaient en effet mais en ce temps-là, ce commerce comprenait la vente de la viande, mais aussi l'abattage des animaux, le traitement des carcasses, la confection des produits finis et la mise en état de conservation, pour la charcuterie

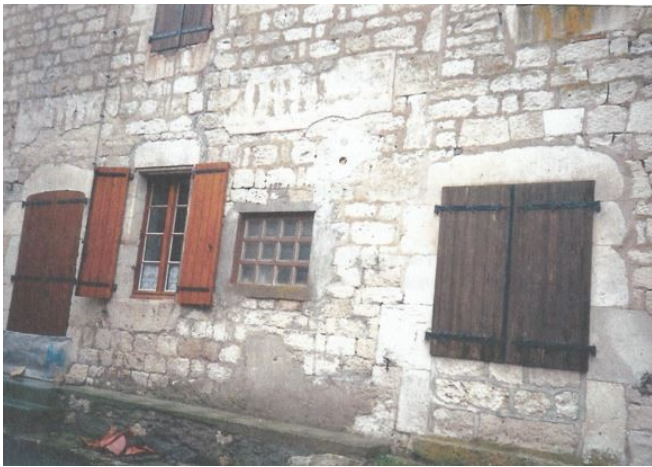
notamment. Les abattoirs, les ateliers de découpe et de transformation étaient regroupés dans ces entreprises familiales, où on savait tout faire. Le commerce de la viande s'opérait en circuits courts, que l'on tente de remettre en vigueur. Mais ce qui relève aujourd'hui d'un choix commercial était, en ce temps-là, imposé par le contexte de l'époque. Les transports étaient lents, la réfrigération artificielle était inexistante, ce qui imposait un approvisionnement local. Le boucher se fournissait dans les élevages voisins, au fur et à mesure de ses besoins. Enfin, et c'est le caractère le plus spécifique de l'époque, la vente revêtait une forme de redistribution solidaire. Le village était préalablement prévenu de l'espèce prochainement abattue et chacun pouvait exprimer ses souhaits. La répartition des « morceaux » par famille relevait d'un tour de rôle, traditionnellement consenti. Celle qui avait été pourvue d'un morceau « noble » acceptait qu'il en soit autrement la semaine suivante. La différence de prix en dépendait évidemment. Après la fermeture de la boucherie Flourac le forgeron Montels effectua quelques abattages de bovins, les veilles de grandes fêtes.



Ancien relais de poste

Les Flourac étaient également cuisiniers et tenanciers d'hôtel. Sur leur maison, une enseigne maçonnée laisse encore apparaître quelques traces de lettres qui formaient l'inscription : HOTEL DU NORD. C'est le vestige d'un ensemble immobilier qui, à l'entrée du village de Cestayrols, par la porte haute, logeait à « pied et à cheval » comme on disait alors. A l'entrée de la rue, à droite, se trouvait la boucherie, le restaurant et le logement de la famille. Le bâtiment de gauche était un relais de poste. On y entrait par le portail qui existe encore. Il donnait accès à un grand hangar dans lequel les calèches embarquaient ou débarquaient les passagers. Au fond de la cour, l'étable logeait

les chevaux qui se relayaient sur les parcours. A droite de la cour quatre chambres étaient mises à la disposition des voyageurs. Le confort y était sommaire, et la sauvegarde de l'intimité plus encore, puisqu'il fallait traverser les trois premières pour arriver à la quatrième. Cette disposition était courante, et à l'époque ne choquait personne. A l'entrée du village, sur la rue de l'église, qui était alors la route d'Albi, ce relais de poste était complété par un ensemble de services que justifiait cette situation de passage. Il côtoyait l'atelier du forgeron, la boutique de l'épicier et deux tavernes pompeusement appelées « cafés ». Cestayrols avait là le complexe approprié à une cité étape ...



Hôtel du Nord

A côté de ces activités qui tiraient profit de la situation de Cestayrols sur une voie passante et de son importante activité artisanale, la famille Flourac avait su valoriser les productions locales. En premier lieu l'anis. Cette culture fut pendant long-temps une source importante de revenu pour des fermes de petite taille. Exigeante en main-d'œuvre, elle procurait du travail à des familles souvent nombreuses. Le sarclage était l'opération la plus pénible, il se faisait à la main, au stade plantule, c'est à dire quand l'identification des mauvaises herbes est la plus subtile. Plante ombellifère, l'anis s'adaptait bien aux terrains calcaires de la région. Le cycle court de sa végétation (d'avril à août) lui permettait de passer sans trop de dégâts les périodes fréquentes de sécheresse, et originaire du Moyen-Orient elle ne craignait pas la chaleur. En revanche une vague de brouillard pendant la floraison compromettait irréversiblement la récolte. Quand c'était le cas, la culture était détruite, le brouillard ayant provoqué la stérilité des fleurs. Le cas était heureusement

assez rare. A maturité, le battage sur des aires recouvertes de toiles assurait une récolte d'akènes indemne de terre et de cailloux. L'anis de Cestayrols a été présenté à Paris à l'exposition universelle en 1878 en raison de sa réputation de qualité. Les établissements Flourac participèrent amplement à la commercialisation de l'anis. En premier lieu par la transformation en huile essentielle dans la distillerie qu'ils exploitaient, non loin de chez eux, sous le quartier « du Puech ». Ils possédaient là un terrain nanti d'une source qui leur fournissait l'eau que ce genre d'activité utilise en abondance. Les premiers traitements étaient effectués dans un bâtiment construit sous le hameau du Théron. Il en reste quelques pans de murs et un tunnel, creusé à main d'homme, qui va capter une source dans le rocher. La distillation proprement dite avait lieu dans les bâtiments du Puech.

Avec ce qu'il reste de leur correspondance, on peut appréhender l'importance du réseau commercial dont ils s'étaient dotés. Nous y trouvons la maison Pernod, alors domiciliée à Pontarlier et sa succursale en Suisse, les établissements Rohrer présents à Lyon, Charenton et Nîmes, ainsi que des clients suisses, italiens et même russes. Cette même correspondance indique que l'activité commerciale de la Maison Flourac s'exerçait en exportation mais aussi en importation. Avec l'anis et l'essence produite par distillations, la semence de graines fourragères faisait aussi partie des produits commercialisés. La luzerne était une production courante de la région. Elle trouvait sa justification dans l'assolement traditionnel et son utilité dans la production du fourrage destiné aux chevaux. La graine était une sorte de sous-produit, quitte de toute charge financière. Occupant la même sole pendant plusieurs années elle permettait à la terre de se reposer tout en produisant. On pratiquait le développement durable sans le savoir.

L'activité des établissements Flourac cessa au début de XX^e siècle.

Gabriel DELRIEU

L'agenda

10 décembre : Animations de Noël organisées par le Lectibule.

17 décembre : Assemblée Générale de Cestayrols Loisirs à 10H00 salle des associations.

25 décembre : Messe à St Amans à 10H30

08 janvier : Vœux du Maire et accueil des nouveaux arrivants à 18H.

14 janvier : Assemblée Générale de l'association « Saint Michel » à 14H30

04 mars : Assemblée générale de l'association « Sauvegarde de ND de Roumanou » à 20H30

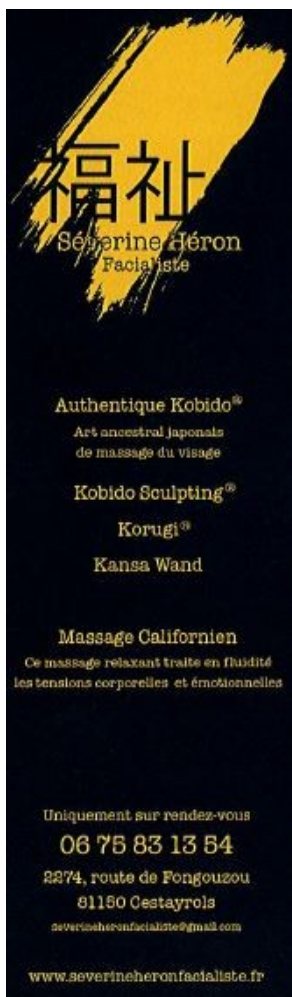
18 mars : Karaoké organisé par Grandir Ensemble.

04 mai : Concert à l'église St Amans de Lincarque

13 et 14 mai : Course de caisses à savon organisée par Cestay en fête.

20 mai : Concert à l'église St Michel.

09 juillet : Repas des chasseurs.



福祉
Séverine Héron
Facialiste

Authentique Kobido®
Art ancestral japonais
de massage du visage

Kobido Sculpting®
Korugi®
Kansa Wand

Massage Californien
Ce massage relaxant traite en fluidité
les tensions corporelles et émotionnelles

Uniquement sur rendez-vous
06 75 83 13 54
2274, route de Fongouzeou
81150 Cestayrols
severineheronfacialiste@gmail.com
www.severineheronfacialiste.fr

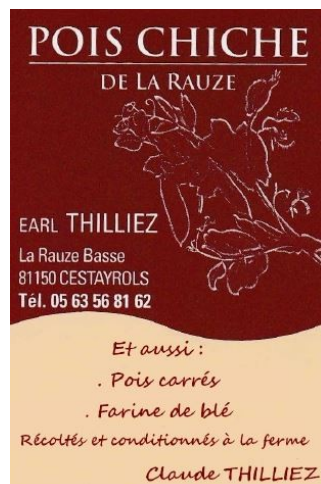


FOURNIL de la Monestarie

T. Gellin - D. Delpech
Paysans Boulangers

**PAIN FERMIER ET SPÉCIALITÉS
AUX BLÉS BIOLOGIQUES**
Cuisson au four à bois

MARDI-VENDREDI 17h-19h
Sur commande : 05 63 47 04 99
fournildelamonestarie@gmail.com



**POIS CHICHE
DE LA RAUZE**

EARL THILLIEZ
La Rauze Basse
81150 CESTAYROLS
Tél. 05 63 56 81 62

Et aussi :
· Pois carrés
· Farine de blé
Récoltés et conditionnés à la ferme
Claude THILLIEZ

Fiche Pratique

MAIRIE

Téléphone + Fax : 05.63.56.81.55

Site internet : <http://mairiedecestayrols81.e-monsite.com>

courriel : mairiedecestayrols@orange.fr

LA POSTE :

Téléphone : 05.63.56.81.55

Horaires d'ouverture de la Poste et de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14H00 à 17H20

Samedi : (1 sur 2) 09H00 à 12H00

Permanence des élus : samedi de 10H00 à 12H00

ÉCOLE /

Téléphone +Fax : 05.63.56.91.31

courriel : ce.0810197Z@ac-toulouse.fr

SYNDICAT DES EAUX DE RIVIÈRE

(en cas de problème sur le réseau)

Téléphone : 05.63.41.74.08

DÉCHÈTERIES :

GAILLAC : Téléphone + Fax : 05.63.57.27.82

Lundi au samedi : 08H00-12H00 14H00-18H00

Public accepté : particuliers et professionnels

LES CABANNES : Téléphone+Fax : 05.63.56.19.01

Mardi, mercredi, vendredi, samedi: 10H00-12H00
et 14H00-17H00

Public accepté : particuliers et professionnels.



David Michaut
07.68.01.20.51

ENTRETIEN ET RÉPARATIONS MOTOCULTURE
LIEU-DIT LARROQUE - 81150 CESTAYROLS

Images illustrant des machines agricoles et des outils de motoculture.

Delphine HANCZYK
Conseillère & Manager Immobilier

06 18 97 20 98
dhanczyk@bskimmobilier.com

L'IMMOBILIER
NOUVELLE GÉNÉRATION

bskimmobilier.com

BSK
immobilier

Christophe Lacroux

Puech Oré Lincarque
81150 Cestayrols
05 63 56 29 27

christophe.lacroux@gmail.com
Site : <https://sites.google.com/site/lacrouxveau/>

Marie-Pierre
coiffeuse à domicile

Marie-Pierre
COIFFURE A DOMICILE

06 07 39 12 27

Du mardi au samedi sur rendez-vous

CAMPING CAR FARM

Cestayrols

Earl Begliomini
Philippe Begliomini
Tél : 06.81.72.04.41

**LOCATION D'EMPLACEMENTS
SÉCURISÉS POUR CAMPING-CARS**

M24 Rep'Auto

Garage Automobile
toutes marques et
toutes générations

Lieu dit Lincarque
81150 CESTAYROLS

05.63.56.81.76 **M24repauto@gmail.com**

DOMAINE DE LARROQUE
Patrick NOUVEL
Larroque - Lincarque
81150 CESTAYROLS
05.63.56.87.63

V
I
N
B
I
O

G
I
T
E

Courriel :
contact.domainedelarroque@
gmail.com
Site internet :
www.domainedelarroque.fr

Laurent THILLIEZ
TOUS TRAVAUX AGRICOLES

81150 CESTAYROLS
Tél. **06 88 68 89 28**
Agrément n° MP 01181

CHATEAU DE LACROUX

CHÂTEAU DE LACROUX
DERRIEUX PIERRE ET FILS
Lacroux de Lincarque
81150 CESTAYROLS - FRANCE

05.63.56.88.88

lacroux@chateaudelacroux.com
www.chateaudelacroux.com

JEAN OLIVIER
05.63.55.41.53

Courriel : contact@lesvignals.fr
Site internet : www.lesvignals.fr

LES VIGNALS
VINS DE GAILLAC
Vigneron Indépendant

LD les Vignals - 81150 Cestayrols